

INTRODUCTION

Si le décès en France de Yasser ARAFAT a attiré l'attention des médias du monde entier sur notre pays, il n'a pas fallu attendre cet événement pour qu'il soit impliqué de près dans la situation au Proche Orient, et dans le conflit israélo palestinien en particulier.

Du fait de son histoire, de sa situation géographique, de ses données sociologiques, la France est nécessairement concernée par la situation en Terre Sainte. Elle l'est certes par sa diplomatie, mais également par le retentissement que prend le conflit sur son territoire. Pour reprendre les termes d'Antoine SFEIR¹, ce retentissement va jusqu'à la transposition symbolique de la situation en France.

La coexistence en France de la plus forte communauté juive d'Europe, la troisième au monde par son importance numérique après les Etats-Unis et Israël, et d'une très importante communauté musulmane, donne évidemment au conflit une capacité d'écho amplifiée. De surcroît, la situation sociale comparée de ces deux communautés, avec des juifs organisés et parfaitement intégrés, et des musulmans sous représentés et relégués en bas de l'échelle sociale, renforce encore le potentiel de transposition. Celui-ci est de plus alimenté par un certain nombre de facteurs propres à la société française, à son histoire et à sa situation politique, qui donne à l'actualité du Proche et du Moyen Orient une aura particulière dans l'opinion et les médias.

On peut donc affirmer que le conflit israélo palestinien a des incidences en France et en particulier sur la sécurité intérieure de notre pays. Cet impact sur la sécurité intérieure est particulièrement sensible en termes de tension intercommunautaires, d'ordre public, et de terrorisme, fut-ce de façon indirecte.

Sur le plan des tensions intercommunautaires, l'évolution du rapport entre juifs et musulmans en France est corrélée à l'évolution des relations

¹ Conférence au CID du 22 mars 2005

israélo palestiniennes, entretenant un cercle vicieux de méfiance, de violence, et de repli communautaire, qui amène les politiques publiques à la limite de la schizophrénie.

Dans le domaine de l'ordre public, le conflit est l'occasion pour un certain nombre de groupes d'influence de trouver un terrain d'action. Si l'opinion publique peut exprimer sa réprobation ou sa sympathie dans un certain nombre de cas de façon plus ou moins spontanée et plus ou moins massive, des groupes activistes ont trouvé dans la cause palestinienne une manière de chercher une nouvelle jeunesse. Ces groupes, issus en général de l'extrême gauche, amènent à la défense de la cause palestinienne un savoir faire certain en matière d'agitation et de communication.

Enfin, l'écho et le potentiel de sympathie acquis par les palestiniens dans l'opinion française et dans sa composante musulmane en particulier donne aux mouvements islamistes un cheval de bataille qui leur sert de vecteur de recrutement, par le jeu précisément de la transposition. Faisant leur lit des frustrations d'une communauté en mal d'intégration, les islamistes jouent la carte palestinienne de façon opportuniste et efficace.

Si la transposition en France du conflit israélo palestinien ne peut que se constater, avec le potentiel de violence qu'elle inclut, il est des voies à suivre pour désamorcer, ou du moins brider cette violence.

L'initiation d'un réel processus de solution politique, voire d'un processus de paix au Proche Orient est un enjeu à double titre pour la France. Au premier chef, l'apaisement du conflit apaisera mécaniquement les phénomènes d'identification en France. D'autre part, tout succès d'une solution politique sera la démonstration qu'il n'est pas de conflit insoluble, démonstration qui ne serait pas sans valeur pour une Europe aux communautés de plus en plus divisées. L'enjeu encouru par la diplomatie française va donc bien au-delà du simple prestige de notre pays ; il est déterminant à terme pour son équilibre social.

D'autre part, l'inorganisation de la communauté musulmane, ainsi que sa sous représentation représente pour la collectivité nationale un défi important à relever. Quelles que soient ses imperfections, le Conseil Français du culte

musulman est peut-être un point de départ pour cette structuration d'une représentativité qui en faisant défaut laisse libre cours à toutes les dérives.

PREMIERE PARTIE :

Des données sociologiques donnant un fort écho au conflit

1.1. Une importante communauté juive

1.1.1. données historiques et sociologiques

Une des caractéristiques du peuple juif en général est la distorsion entre son importance qualitative et sa faiblesse numérique. Son effectif peut en effet être estimé entre 13 et 15 millions d'individu, dont 5 aux Etats-Unis et 5 en Israel. La communauté juive de France arrive en troisième position avec une population de 600 000 individus.

La présence des juifs en France est très ancienne, puisque des communautés judéo chrétiennes sont présentes à Lyon dès le IIIème Siècle. En 1791, ils sont environ 60 000 à recevoir la citoyenneté française par une loi de la Convention. En 1807 est créé le Consistoire Juif de France, qui reconnaît la supériorité des lois de la République sur les lois religieuses. En 1870, le célèbre décret Crémieux donne la citoyenneté française aux 30 000 juifs algériens. L'importance de ce décret ne doit pas être sous-estimée dans phénomène actuel de « transposition » du conflit, car il est symbolique d'une différence de traitement entre les deux communautés, sur des motifs ethniques ou religieux. Cet acte politique est emblématique d'un statut volontairement différent donné aux juifs et aux arabes. La portée psychologique de ce décret est sans conteste plus importante que sa portée juridique.

La Shoah, génocide des juifs d'Europe perpétré par les nazis durant la Seconde Guerre Mondiale, est une donnée historique essentielle, puisqu'elle a été un facteur majeur de la création de l'Etat d'Israel. La communauté juive de

France n'a pas été épargnée par ce cataclysme, mais avec 78 000 déportés, dont seuls 2000 survécurent, sur une population de 300 000, le pourcentage de victimes a été le plus faible de l'Europe occupée, du fait entre autres de gestes spontanés d'assistance de la population française non juive. Ce fait historique illustre ce que M. Kukerman, président du CRIF a pu appeler une relation d'amour et de haine entre la France et « ses » juifs². Il n'en demeure pas moins qu'un quart de la communauté juive a purement et simplement disparu, et que ce traumatisme demeure une donnée fondamentale de la psychologie de la communauté juive, en particulier dans son rapport à l'Etat d'Israël.

Une des caractéristiques de la communauté juive en France est sa parfaite intégration sociale. Les juifs ont donné entre autres à la France 5 premiers ministres et un archevêque. Or, cette communauté vit actuellement une vague d'hostilité et d'actes antisémites dont le début est contemporain de celui de la deuxième intifada. Une vingtaine de synagogues a été l'objet d'attaques allant jusqu'à l'incendie criminel. En tout, plus de 400 actes antisémites ont été recensés en France en 2004. Ce qui est nouveau dans ce phénomène n'est pas l'expression même de l'antisémitisme, dont les manifestations sont récurrentes dans l'histoire française, c'est l'origine et l'ampleur du phénomène. Si l'extrême droite reste à l'origine d'une partie des actes recensés³, une majorité de ceux-ci est le fait de la population musulmane, en particulier dans les lieux où cohabitent les deux communautés. En d'autres termes, la recrudescence des actes antisémites peut être perçue comme la transposition sur notre territoire de l'Intifada, la communauté juive, traditionnel bouc émissaire, selon les termes de M. Kukerman, étant rendue responsable par une partie des musulmans de l'échec de leur intégration.

1.1.2. une situation culturelle et psychologique spécifique

Le conflit israélo palestinien vu de la communauté juive prend un éclairage particulier. En dépit d'importantes nuances d'opinions au sein de

² Séminaire au CID 1^{er} octobre 2004

³ Ce qui semble être le cas entre autres de la profanation du cimetière juif d'Herrlisheim en Alsace.

cette communauté, le statut d'Israël y est tout à fait particulier, et cet Etat n'est pas considéré tout à fait comme un pays étranger.

Il n'est en effet pas possible de décrypter les liens qui unissent le peuple juif en général et la communauté juive de France en particulier, avec Israël sans se référer au génocide des juifs européens pendant la seconde guerre mondiale. La Shoah conditionne le rôle attribué à l'Etat juif pour cette communauté, Etat fondé pour que jamais un juif ne puisse être relégué au statut d'apatride. Du fait de son histoire en particulier la plus récente, le peuple juif tend à voir en général dans Israël sa patrie. Ainsi, quelle que soit l'opinion qu'il peut avoir de la politique du gouvernement en place, aucun juif n'est indifférent à la situation du Proche Orient. En France, nombre de juifs ont ainsi deux passeports, l'un français et l'autre israélien.

Ce « patriotisme », ou plus précisément cet implication dans les affaires israéliennes ne va pas sans favoriser une association entre juif et israélien dans les opinions musulmanes. Liée à la médiatisation du conflit, cette association entraîne un regain des actes d'hostilité, et des actes antisémites en général. Ceux-ci amènent par réaction une proximité accrue avec Israël. Le sentiment de la résurgence de l'antisémitisme en France rapproche la communauté juive de l'Etat d'Israël et donne à la confrontation, même marginale, des communautés, un tour passionnel. L'appel de M. SHARON aux juifs de France à se réfugier en Israël, en juillet 2004, par son côté provocateur et irrationnel, est une illustration outrée de cette dérive.

La nette recrudescence d'actes antisémites contemporaine de la deuxième Intifada entretient dans ce contexte un important malaise chez les juifs de France, qui les rapproche naturellement d'Israël, leur Etat refuge, quelle que soit par ailleurs la rationalité de cette conviction, et même s'il est statistiquement plus dangereux pour un juif de vivre en Israël qu'en France. Il n'en demeure pas moins que l'année 2004 a connu en France le nombre d'actes antisémites le plus élevé depuis une quinzaine d'années.⁴

Au sein de la communauté juive, la politique Proche Orientale de la France et de l'Union Européenne, depuis l'inflexion de 1967, est perçue comme pro arabe, et depuis quelques années anti israélienne. Cet

⁴ 1565 faits enregistrés contre 833 en 2003 selon la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme

unilatéralisme de la diplomatie française est mis en parallèle par les juifs de France avec la faible mobilisation sociale contre les manifestations de l'antisémitisme. Si la manifestation contre les profanations du cimetière juif de Carpentras avaient rassemblé en France 400 000 participants, président de la République en tête, le 14 mai 1990, les manifestations de mai 2004 contre l'antisémitisme n'ont pas réuni plus de 100 000 participants, en dépit de l'engagement fort du gouvernement. Pour le CRIF, cette érosion est liée entre autres à la politique déséquilibrée envers Israël.

1.2. l'Islam en France

Le conflit israélo palestinien occupe pour la population musulmane de France une place de plus en plus importante, et qui tend à devenir centrale. Cet état de fait s'est particulièrement développé à l'occasion de la deuxième Intifada. La situation du Proche Orient a donc une influence directe sur l'état d'esprit des musulmans de France, d'autant que cette communauté connaît des difficultés et une évolution importantes.

1.2.1. La dilution des identités nationales

L'islam en France a ceci de particulier qu'il est pour l'essentiel la religion de populations immigrées. Depuis l'arrivée des premiers contingents de travailleurs en provenance de l'empire colonial, il a donc connu une pratique liée au pays ou à la région d'origine, avec toutes les différences rituelles que cela peut impliquer. Le résultat en est une absence d'unité, illustrée par la difficulté à mettre sur pied une instance représentative. L'islam de France est essentiellement divers, voire divisé.

Pour autant, l'évolution sociologique des populations musulmanes a tendance à gommer ces frontières. En effet, les deuxième et troisième générations d'immigrés, ayant acquis la nationalité française, mais pour une majorité concentrées dans des banlieues socialement « spécialisées », ont progressivement perdu les liens et la référence au pays d'origine, même si ce processus n'est ni homogène, ni achevé. Ce phénomène d'acculturation, constaté par les observateurs sociaux, a substitué à la culture traditionnelle

kabyle, berbère, arabe, sahélienne, etc., une culture de la banlieue, avec ses modes vestimentaires, sa musique, son langage. Cette dilution des identités nationales a pour conséquence la dévaluation des pratiques traditionnelles, et la « dénationalisation », d'une certaine façon des lieux de culte. Ce constat peut se faire dans la plupart des villes où vit une communauté musulmane regroupant plusieurs origines géographiques.

Cette dilution des identités nationales ne s'étant pas accompagné d'une incorporation de l'identité française, une part importante de la population musulmane, en particulier la plus jeune, vit d'autant plus cruellement sa relégation sociale.

1.2.2. Une situation sociale dégradée

La population musulmane connaît en effet dans son ensemble une situation sociale dégradée.

Sur le plan économique d'abord, le chômage et les emplois précaires touchent en priorité les travailleurs peu qualifiés. Ce phénomène est aggravé, s'agissant de la communauté musulmane, par la dégradation de l'image d'une bonne partie de ses principaux lieux de résidence, et ce que l'on pourrait appeler la « spécialisation ethnique » des populations musulmanes. Ainsi le triptyque : faible qualification, origine africaine, adresse infréquentable est-il un handicap souvent insurmontable à l'obtention d'un emploi stable et correctement rémunéré.⁵ Pour sortir de cercle vicieux, de nombreuses familles musulmanes font des efforts considérables pour donner à leurs enfants l'accès aux études supérieures, avec un succès certain. Des études sociologiques montrent ainsi que les populations originaires d'Afrique Noire ou du Maghreb obtiennent un taux de diplômés qui sans être égal à la moyenne nationale, n'est pas négligeable. Cet état de fait qui devrait inciter à l'optimisme est cependant également un vecteur de ressentiment. En effet, en dépit de leurs diplômes, de nombreux jeunes ne trouvent pas d'emploi en rapport avec leur qualification, voire trouvent moins facilement de travail que leurs camarades non qualifiés. L'explication en est dans la mauvaise connaissance des filières, et l'orientation

⁵ In « enfermer ou éduquer » Dunod 2004

fréquente vers des diplômes sans débouchés réels, ce que Michel GODET appelle les « assignats universitaires »⁶. Il est donc difficile pour un jeune musulman qui a obtenu un diplôme universitaire au prix d'importants sacrifices familiaux, de ne pas ressentir sa difficulté à gravir l'échelle sociale comme un racisme inhérent à la société française, comme un ostracisme particulier à l'égard des musulmans.

1.2.3. Un déficit de communication et de reconnaissance

Le contraste entre la représentativité de la communauté juive et la communauté musulmane est frappant. Non seulement la majorité de ses membres est en mal d'intégration sociale, mais la communauté elle-même vit dans un état de sous représentation, et d'image dégradée.

Sur le plan politique, alors que les musulmans représentent plus de 5% de la population, très peu d'élus les représentent, que ce soit au niveau local, ou plus encore au niveau national. La fonction publique connaît une situation analogue, en particulier dans ses hautes sphères, et il est là encore symptomatique que la nomination d'un préfet musulman soit entouré d'une médiatisation aussi forte que lors de la nomination de M. Dermouche comme préfet du Jura. Encore convient-il de noter que l'intéressé est issu du monde de l'entreprise privée et non pas de l'administration. Lié à une méconnaissance des circuits de recrutement des élites, cet état de fait constitue un cercle vicieux ; les postes de responsabilité étant inaccessibles dans les faits aux musulmans issus de l'immigration, ceux-ci ne peuvent bénéficier des réseaux d'entraide et de recrutement dont on sait combien ils sont importants dans le système français. D'autre part, exclue également du recrutement des médias, la communauté musulmane ne peut que difficilement communiquer efficacement et reste méconnue, ou mal connue. Le mélange de violence urbaine, d'islamisme, et de voile, qui s'attache à l'image des banlieues et de l'Islam, est à son tour un handicap en matière d'intégration économique.

Mal représentée, la communauté musulmane est également peu organisée, ne disposant ni d'organe de presse pérenne, les quelques supports

⁶ Michel Godet « le choc de 2006 » Odile Jacob 2003

imprimés ayant tenté de se faire la voix de l'Islam en France ayant tous cessé de paraître après quelques numéros⁷, ni d'association nationale représentative.

Il existe cependant un média où les musulmans de France sont présents es qualités, il s'agit d'Internet. A défaut de presse écrite, le site Oumma.com fait preuve d'une bonne santé malgré ses défauts de jeunesse et constitue une véritable caisse de résonance pour les musulmans, avec 120 000 abonnés et 10 millions de visites mensuelles. Pourtant, la diversité des opinions, l'absence de ligne éditoriale claire, et la prééminence de la tendance salafiste, avec au sein de son comité d'animation des gens comme le docteur Milcent, proche de l'UOIF⁸, nuisent à son crédit, et il est de fait peu utilisé comme référence par les grands médias nationaux.

La diversité des origines nationales et des sensibilités religieuses au sein de l'Islam est sans doute une explication de cet état de fait. Il n'en demeure pas moins que ce déficit de représentation et de communication est de nature à entretenir le ressentiment⁹, la comparaison avec la communauté juive étant à ce titre cruelle.

⁷ « Islam de France » a publié dix numéros avant de cesser sa parution en 2000, « la medina » n'a tenu que jusqu'en mars 2004...

⁸ Union des Organisations Islamiques de France, idéologiquement proche des « Frères Musulmans »

⁹ C'est ce que relève Abdel Wahab MedDed dans son ouvrage « la maladie de l'Islam » Seuil 2002

DEUXIEME PARTIE : un enjeu d'ordre public

En terme d'ordre public, le conflit israélo palestinien représente un enjeu, eu égard aux manifestations qui se déroulent régulièrement sur ce thème, très majoritairement en faveur de la cause palestinienne. Cependant, il est paradoxal de constater le faible investissement de la communauté musulmane dans ces manifestations, alors même que l'identification à la cause palestinienne est forte. Dans les faits, l'activité les manifestations publiques autour de la cause palestinienne sont le fait de « spécialistes », palestiniens résidant en France ou agitateurs reconvertis, exploitant le capital de sympathie suscité par ce thème dans l'opinion publique.

2.1. Un thème mobilisateur rencontrant un fort écho

Si la geste sioniste a pu susciter un fort courant de sympathie qui s'est traduit par l'engagement marqué de la diplomatie française en faveur de l'Etat juif, le tournant de 1967 et l'amorce de la nouvelle politique arabe de la France ont abouti à un équilibre des sympathies, qui tend à s'infléchir en faveur de la cause palestinienne, pour des raisons notamment sociologiques et démographiques.

La France présente la particularité d'accueillir sur son sol à la fois la plus forte communauté juive d'Europe, la troisième au monde après Israël et les Etats-Unis, et la plus forte population musulmane d'Europe, majoritairement d'origine arabe. Sont donc réunis sur notre sol les éléments d'une transposition du conflit, les différences sociologiques entre les deux communautés étant de surcroît marquées.

L'important écho renvoyé par la société française dépasse cependant le cadre des communautés juive et musulmane. C'est l'ensemble de la société française qui se sent concernée par le conflit. Ainsi, la manifestation du 6 avril 2002, suite aux massacres de JENINE, au début de la deuxième Intifada a

rassemblé plus de 14000 personnes à Paris.¹⁰ Cet intérêt est également traduit par la forte implication des médias français. La très forte couverture des derniers jours de M. ARAFAT à l'hôpital militaire Percy à Clamart, est symptomatique de cette implication.

La tension internationale entre la France et les Etats-Unis à propos de la guerre en Irak a encore contribué à cet intérêt pour le Moyen Orient. L'opinion publique française, massivement hostile à l'invasion de l'Irak s'est naturellement rapprochée des « victimes », en l'espèce les populations arabes, victimes de l'unilatéralisme et de la violence des Américains et de leur allié israélien. S'agissant de la situation dans les territoires, cette sympathie va naturellement aux « occupés » contre les « occupants ».

Tous les éléments sont donc réunis pour que ce conflit ait en France une résonance et des implications sur la sécurité intérieure.

Cet engouement relatif d'une part non négligeable de l'opinion a été l'occasion pour certains courants politiques, de l'extrême gauche à l'extrême droite, de trouver un nouveau cheval de bataille.

2.2. Les palestiniens en France

2.2.1. données sociologiques

Numériquement faible, la communauté palestinienne de France présente des particularités sociologiques par rapport à la population musulmane moyenne. En effet, très peu enracinée sur notre territoire, elle ne dépasse pas le millier de représentants. De surcroît, elle est majoritairement issue de milieux favorisés, les étudiants étant la catégorie la plus nombreuse. De surcroît, elle est essentiellement issue de l'élite sociale palestinienne, en particulier de la bourgeoisie de la diaspora, implantée dans tout le Moyen Orient. Peu d'entre ses représentants ont donc connu la réalité de la vie en Cisjordanie ou à Gaza.

2.2.2. Une communauté active et organisée

¹⁰ Chiffre de la Préfecture de Police

En dépit de sa faiblesse numérique, la population palestinienne est particulièrement active et bien organisée. Le mouvement pilote est l'Union Générale des Etudiants Palestiniens, présidée par Omar SOMI, étudiant à l'IEP de Paris. Ses membres ayant vocation à prendre place parmi l'élite politique et économique d'un futur Etat palestinien ont un fort engagement. Pour autant, ils ne sont pas un relais automatique des discours de l'Autorité Palestinienne, et il existe des divergences entre leur discours et celui de Leila SHAHID, considéré comme trop aligné sur la diplomatie française.

L'engagement important des palestiniens de France leur permet de disposer d'une capacité de mobilisation à froid non négligeable par rapport à leur effectif, mais qui n'excède pas un demi millier. Le maximum a été atteint à l'occasion de la mort de Yasser ARAFAT avec une manifestation de 2000 personnes.

Il est important de noter que les organisations palestiniennes ont une motivation essentiellement nationaliste, et sont non confessionnelles.

N'étant pas impliquée dans un rôle de fédération des musulmans de France, n'utilisant pas l'Islam comme levier, la communauté palestinienne, en dépit de son organisation, ne constitue donc pas une menace significative de trouble à l'ordre public.

2.3. le recyclage des agitateurs gauchistes

Au premier rang des zéloteurs de la cause palestinienne se trouvent une partie des groupes de l'extrême gauche française. Celle-ci peut se classer en trois courants

- l'extrême gauche associative.

Dirigée par des meneurs français de souche, elle a un engagement alternatif et antigouvernemental. Le conflit israélo palestinien lui donne un terrain d'expression et une nouvelle dynamique. C'est pour eux un vecteur de mobilisation plus puissant que la simple contestation de l'autorité établie. Traditionnellement très organisés, ces mouvements sont capables de générer des troubles à l'ordre public, par des actions spectaculaires et médiatiques.

- Le courant « négationniste »

On trouve dans cette mouvance, et à cette occasion l'expression de courants antisémites et « négationnistes », considérés par le reste de l'extrême gauche comme « révisionnistes ». C'est le cas de personnes comme Roger GARAUDY, Serge THION, ou Ginette SKANDRANI, qui s'est récemment fait connaître lors d'un débat sur la télévision arabophone Al Jazeera sur le danger représenté par Israël pour la paix dans le monde.

- La gauche non institutionnelle « modérée »

En pointe de ce mouvement se trouve l'association France Palestine Solidarité, de Bertrand RAVENEL, qui anime la Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple Palestinien.

On trouve aussi dans cette mouvance Nalka CHAHAL, une française d'origine libanaise, qui mène essentiellement une action de lobbying politique.

Réputés proches de Leila CHAHID, ces activistes ne sont pas partisans de mouvements d'ordre public, et prônent une approche legaliste en menant des actions auprès des décideurs. Leur influence réelle n'est pas avérée.

Ces courants de la gauche radicale trouvent dans le conflit israélo-palestinien un thème mobilisateur opportun. Quelques grandes mobilisations, comme celle du printemps 2002, peuvent donner l'impression d'une nouvelle jeunesse. Cependant, si l'opinion est sensible à la cause palestinienne, il n'y a de réelle mobilisation que lors d'occasions exceptionnelles. Il est patent que ces mouvements n'ont pas de forte capacité propre de mobilisation. On peut estimer cette capacité à une centaine de personnes¹¹, cependant très réactives et bien organisées.

2.4. le mouvement « refuznik »

Assez paradoxal est ce mouvement implanté récemment en France, et constitué d'intellectuels juifs refusant la politique du gouvernement israélien. Quoique très minoritaire, ce mouvement a une audience démultiplié par son

¹¹ idem

utilisation des médias et ses moyens financiers. Dans les faits, il épouse paradoxalement la cause palestinienne et tente d'exploiter le potentiel de mobilisation de la population musulmane.

L'exemple type, sans doute le plus lourd de conséquences en terme d'ordre public, est celui des actions autour des soirées de soutien au soldat israélien. Ces actions, qui mobilisent au-delà du strict vivier de la gauche radicale, vers les banlieues, rassemblent des effectifs encore modestes, puisqu'ils ne dépassent pas un demi millier de manifestants, comme lors de la soirée du 29 novembre 2004, mais connaissent un niveau de violence préoccupant et un fort retentissement médiatique, même si le niveau moyen de participation aux actions est plus proche de 200 manifestants.

La personnalité dominante de ces mouvements est Mme Olivia ZEMOR, riche juive qui met sa fortune au service sa lutte contre la politique du gouvernement israélien, à travers deux associations :

- la Coordination des Appels pour une Paix Juste au Proche Orient
- la liste Euro Palestine, qui s'est fit connaître par une large campagne d'affichage lors des dernières élections régionales.

Hormis les mouvements mentionnés ci-dessus, la principale manifestation est un grand concert de soutien organisé chaque mois de septembre au profit de la cause palestinienne au Palais des Sports de Paris, et qui regroupe entre 5000 et 15000 participants. Cet événement, économiquement non viable, n'est possible qu'avec un fort soutien financiers de riches donateurs, au premier rang desquels se trouve Mme ZEMOR. C'est un moyen efficace d'obtenir une importante participation et un écho médiatique en rapport.

2.5. L'implication des banlieues.

La situation des banlieues par rapport au conflit israélo palestinien est essentiellement paradoxale. Si la situation de la population palestinienne connaît une forte résonance dans des populations musulmanes en partie socialement frustrées, la mobilisation pratique est sporadique et limitée.

La raison doit être recherchée dans l'absence d'organisation et d'encadrement de cette population en tant que communauté. La conséquence en est une absence de communication propre. Les manifestations massives de soutien comme celle qui a fait suite aux massacres de JENINE sont donc exceptionnelles, et ses effectifs sont au demeurant modestes si on les compare à ceux des manifestations contre la guerre en IRAK qui se comptaient en centaines de milliers.

Cet état de fait est inquiétant car l'absence d'expression de la solidarité cohabite avec une réelle sympathie, ainsi parfois qu'une réelle identification, qui peut donc prendre d'autres modes d'expression.

L'implication relativement faible des banlieues dans une action ouverte en faveur de la cause palestinienne, qui laisse de fait à d'autres le soin d'incarner les manifestations publiques de soutien en France, doit plus inquiéter que rassurer. L'écho renvoyé dans les banlieues par la situation des palestiniens est certain, et joue en partie le rôle de catalyseur des frustrations. En ne s'exprimant pas dans le champ public et légal, ce sentiment ne peut s'exorciser. Or, il existe un autre catalyseur des frustrations et des rancœurs qui agit activement dans la population musulmane, il s'agit de la propagande islamiste.

TROISIEME PARTIE : vers une transposition violente ?

L'enjeu du conflit israélo palestinien au sein des sociétés occidentales est souligné par de nombreux observateurs. Antoine SFEIR¹² insiste quant à lui sur cette notion de transposition, particulièrement en France eu égard aux données sociologiques particulières de notre pays.

Il est nécessaire pour bien comprendre ce phénomène de le placer dans le cadre plus vaste du monde musulman, et de l'humiliation que subit celui-ci, en particulier dans sa composante arabe. Dans le domaine symbolique, le conflit israélo palestinien est le prolongement des conflits israélo arabes, qui ont vu la défaite quasi systématique des belligérants arabes. Ces défaites militaires et politiques amènent à considérer la situation générale des Etats et des communautés musulmanes de par le monde. Entièrement colonisées dans la première moitié du XXème Siècle, les nations arabes n'ont acquis l'indépendance politique que pour retrouver une dépendance économique, avec comme norme des régimes policiers et corrompus et des sociétés connaissant un niveau social faible. Ce constat n'est par pour rien dans la naissance, au cours des années 1920 et 1930, de l'islamisme politique. A cet éclairage, la situation de la population palestinienne, qui s'inscrit dans ce contexte général, est encore plus parlante aux jeunes musulmans de France, car ce sont des individus ou des communautés civiles qui sont les victimes, et non des nations et des Etats. Le retentissement est d'autant plus grand, et la comparaison naturelle.

Le fait le plus prégnant est probablement la similitude vécue des injustices et des situations. Le miroir donné par le conflit, entretenu par une couverture médiatique à la limite de la schizophrénie, génère un repli communautaire doté d'une importante dimension religieuse.

3.1.1. La schizophrénie du discours médiatique

¹² Conférence du 21 mars 2005 au CID

Il semble utile de se pencher sur le rôle des médias dans leur couverture du conflit, pour comprendre l'écho que celui-ci peut avoir.

Dans les médias français, la cause palestinienne a acquis depuis la première mais surtout la deuxième Intifada, un a priori favorable. Les images de civils luttant contre des chars, d'enfants tués, de barbelés renforcent par leur « vérité » visuelle, le sentiment général qu'il y a des oppresseurs et des opprimés. Quelle que soit la complexité des données du problème, les médias, en particulier télévisés, ne peuvent pas en rendre compte fidèlement. Les contraintes techniques limitent nécessairement à quelques secondes un reportage destiné à un journal télévisé, et « l'angle » sous lequel le journaliste va traiter le sujet est nécessairement étroit. Le danger, que bien peu évitent est un traitement au mieux simpliste, au pire manichéen du problème. De surcroît, à la fin, seule reste l'image, qui conforte l'idée que la scène locale est partagée entre occupants et résistants, avec la force probante de ce qui est vu.

A l'inverse, en France, le potentiel de sympathie est en quelque sorte inversé au profit de la communauté juive qui est cette fois la victime. En effet, le discours de victimisation des banlieues reste marginal, et ce milieu est au demeurant fort mal connu des journalistes français en général, de même que l'Islam. C'est ce que décrit Xavier Ternisien dans un article publié dans « les cahiers de l'Orient », en insistant sur la difficulté naturelle qu'ont les médias français à comprendre l'Islam de France¹³. Cette situation est liée à plusieurs facteurs, en particulier la très faible proportion de journalistes musulmans ou simplement issus des banlieues, à la mauvaise image que véhiculent celles-ci, et à la confusion toujours possible entre islamiste, musulman, terroriste, etc...

Il en résulte que la couverture des incidents intercommunautaires est généralement faite sous l'angle du retour de l'antisémitisme, parfois de façon abusive. L'extrême sensibilité politique de tout ce qui touche à l'antisémitisme, avec un investissement personnel et rapide des autorités de l'Etat pour tout incident renforce encore cet état de fait. L'incident de la fausse agression du RER en juillet dernier, en est une assez bonne illustration.

Les médias français jouent donc incontestablement un rôle dans le repli communautaire. A côté d'une forte amplification de l'écho de sympathie pour

¹³ Xavier Ternisien : L'Islam de France et les médias, « les cahiers de l'orient »

la cause palestinienne, naturellement fort dans la population musulmane, ils contribuent également à entretenir un sentiment de frustration et d'humiliation d'une communauté qui se sent pour une part importante d'entre elle reléguée en marge de la société. Le traitement des incidents intercommunautaires en France entretient et renforce un sentiment d'injustice médiatique.

Il semble que les médias soient conscients de cette situation, et tentent, notamment dans la presse audiovisuelle d'acquérir une meilleure intelligence des banlieues et de l'Islam. Cela passe notamment par le recrutement de journalistes issus de l'immigration et des banlieues, par un effort de compréhension d'une religion qui n'est pas monolithique comme le catholicisme, qui ne dispose pas de hiérarchie ou de représentants patentés, en un mot qui est orientale et compliquée à saisir pour des esprits cartésiens.

3.2. Les sirènes de l'islamisme

Ce n'est pas le moindre paradoxe du conflit israélo palestinien que de servir d'argument de recrutement aux réseaux islamistes internationaux, dont l'intérêt pour la cause palestinienne est récent et opportuniste. Si ces liens sont ambigus, ils n'en existent pas moins.

3.2.1. Des liens improbables

La tradition des mouvements de représentation de la cause palestinienne n'est pas islamiste, ni même confessionnelle. Pour l'essentiel, ces mouvements, dont une grande partie a choisi l'action violente, sont nés dans les camps de réfugiés et ont recruté dans la diaspora. Du FPLP au FATAH, il s'agit de mouvement laics, qui ont pu être d'inspiration marxiste, et dont la motivation est pour l'essentiel nationaliste. La présence dans les rangs de cette résistance de personnalités chrétiennes comme Georges Habache, en est l'illustration. C'est donc tardivement que se sont implantés des mouvements comme le HAMAS ou le JIHAD dans la communauté palestinienne. Il est cependant à noter que pour être islamistes, ces derniers mouvements portent des revendications essentiellement nationales, et n'ont que peu de liens avec la mouvance islamiste internationale. En particulier, l'implantation sociale du

Hamas à Gaza est liée au fait que ce mouvement supplée en grande partie aux carences des services publics, dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'assistance aux plus démunis.

La cause palestinienne n'est donc pas traditionnellement un thème mobilisateur ni une préoccupation des chefs historiques de l'islamisme international plus préoccupés par la situation en Egypte ou en Asie Centrale que par le sort de palestiniens qui n'intéresse guère ni la Oumma musulmane, ni les Etats arabes.

3.2.2. Un intérêt récent des islamistes pour la cause palestinienne

S'il est une constante quant aux relations des palestiniens avec le reste du monde arabe, c'est certainement la mauvais sort qui leur a été fait depuis 1948. Pour des raisons variées tenant essentiellement à l'intérêt national, et au souci de préserver leur équilibre interne, les voisins arabes d'Israël ont laissé la population palestinienne dans une situation de réfugiés perpétuels. Curieusement, cette situation n'a pas provoqué l'intérêt des mouvements islamistes, plus préoccupés de mener la lutte contre les régimes impies, « l'ennemi proche » selon l'expression de Gilles Kepel¹⁴. Le caractère laïc et strictement nationaliste des revendications palestiniennes n'y sont sans doute pas pour rien.

C'est la deuxième Intifada, et la médiatisation internationale dont elle est l'objet, qui change la donne, avec le rôle nouveau joué désormais par des mouvements islamistes comme le Djihad ou le Hamas. Avec le potentiel d'émotion et de résonance pour les jeunes musulmans, en particulier d'Europe, l'occasion a été saisie par les groupes islamistes, en particulier Al Qaida, puisque c'est le 29 octobre 2004 que pour la première fois, Ben Laden motive sa lutte par l'attitude des Etats-Unis et de leur allié israélien envers les « frères de Palestine »¹⁵. cet intérêt récent ne doit pas cacher la réalité du potentiel de recrutement des mouvements islamistes.

Il convient donc de définir ce qu'est l'islamisme, avant d'analyser les processus de recrutement des mouvements s'en réclamant.

¹⁴ Gilles Kepel « djihad » Gallimard 2001

¹⁵ Message enregistré diffusé par la chaîne qatariote « al jazirah »

3.2.3. Qu'est ce que l'islamisme ?

Depuis le mois de septembre 2001, les mots d'Islam, islamisme, salafisme, fondamentalisme musulman, Islam radical, ont été tant utilisés, avec des bonheurs divers, qu'il est nécessaire de rappeler ce qu'est l'islamisme. Nous appellerons ainsi la mouvance religieuse constituée des groupes activistes, terroristes ou non, qui ont de près ou de loin une parenté idéologique avec AL QAIDA. Nous pouvons le définir comme le fondamentalisme musulman sunnite. Il ne doit pas être confondu avec le terme d'islam.

Ce fondamentalisme, qui apparaît de façon récurrente dans l'histoire de l'Islam, a pour référence l'âge d'or de la « oumma », la communauté des croyants, du vivant du Prophète et de ses successeurs « légitimes », les quatre premiers califes. La défaite des partisans du calife ALI, gendre du Prophète, face aux ommeyyades en 680, et la confiscation du califat par cette dynastie, est donc, dans la lecture islamiste, la fin de l'Islam légitime et pur ; les seules références licites dans cette optique sont donc le Coran, et la vie du prophète et de ses successeurs élus. Cette référence aux anciens ou « salafi » explique le terme de « salafiste » également utilisé pour désigner les islamistes.

Le statut infamant, aux yeux des islamistes, des nations musulmanes, dont aucune n'occupe au niveau international de place de premier rang, s'explique pour ceux-ci par la perversion de l'Islam, tel qu'il est interprété ou pratiqué par le plus grand nombre. Le projet politique des salafistes est donc l'application de la Charia, dans son intégralité, et l'instauration du califat, non pas au niveau national, mais au niveau mondial, ce qui donne à cette idéologie son caractère radical et utopiste.

Le salafisme n'est pas né au XXème Siècle, et de nombreux théologiens musulmans ont entretenu ce courant. Parmi les plus célèbres, on peut citer le pakistanais IBN TAMYIA, contemporain de Saint Louis, ou l'arabe ABDEL WAHHAB, qui fut celui de Napoléon et fonda l'école religieuse qui porte son nom.

C'est cependant au siècle dernier que l'islamisme est devenu un problème politique international et un problème de sécurité intérieure pour de nombreux Etats. C'est en effet à l'occasion de la guerre d'Afghanistan contre

l'occupation russe que s'est constituée une nouvelle internationale islamiste, fédérée par des personnalités charismatiques telles que Oussama BEN LADEN ou l'égyptien AL ZAWAHIRI, et organisée, instrumentalisée et financée par les services secrets américains, saoudiens et pakistanais. Le besoin de combattants pour la cause a conduit à faire appel au Djihad dans les pays musulmans, ce qui a entraîné la mise en place de filières internationales de recrutement et de formation. Celles-ci ont survécu et se sont étendues après le départ du dernier soldat russe.

C'est véritablement le creuset afghan qui a donné corps à l'islamisme moderne, que nous voyons évoluer et se perpétuer en Europe¹⁶.

3.2.4. pourquoi devient on un combattant du djihad ?

Une explication seulement sociologique, malgré sa pertinence, ne rendrait pas compte de la diversité des profils des recrues. Celle-ci rend malaisée la description d'un archétype ; pour autant, l'étude de divers cas permet de faire apparaître des lignes de force, qui peuvent être rattachées au constat suivant : l'attractivité des groupes islamistes réside d'abord dans leur capacité à répondre à une vacuité vécue comme aliénante ; la force du salafisme, c'est d'offrir une identité et du sens à une jeunesse qui en est sevrée, et de lui donner une place dans une communauté vécue comme fraternelle.

Il est remarquable qu'au-delà de l'origine sociale et culturelle des recrues, il y a dans leur mode d'adhésion un certain nombre de points communs. C'est donc en étudiant quelques types de recrues que pourront apparaître les éléments fédérateurs.

Le premier type, le plus répandu, est celui de l'immigré d'origine musulmane, maghrébine la plupart du temps, vivant dans la banlieue. Les algériens, qui constituaient le noyau des réseaux, ont été rejoints par les tunisiens puis les marocains. Une des caractéristiques de ce « bassin de recrutement » est l'absence de conscience nationale dominante. Ces salafistes

¹⁶ Cf Olivier ROY : « Généalogie de l'Islamisme » Paris HACHETTE 1995

potentiels se signalent aussi par une situation d'échec scolaire, un passé délinquant, et une absence quasi-totale d'éducation religieuse¹⁷.

Un autre type de plus en plus répandu est celui du converti. Il ne diffère sensiblement du premier que par son origine ethnique et culturelle. C'est en fait la proximité de leurs amis maghrébins, la communauté de destin et de relégation qui les amène à la même recherche. La solidarité de cité joue un grand rôle dans la démarche de conversion puis de passage au djihad. Cette population se signale cependant par un extrémisme plus marqué, du au besoin de faire oublier ses origines chrétiennes. Les exemples de Richard ROBERT, impliqué dans les attentats de CASABLANCA, ou des frères COURTALLIER¹⁸, pour ne citer qu'eux, sont éloquents. Il est à noter qu'un nombre croissant d'antillais se retrouve dans les réseaux salafistes, phénomène qui se constate des deux côtés de la Manche, des exemples fameux étant ceux de Richard REID, qui tenta de faire exploser le vol Paris-Miami en décembre 2001, ou de Willie BRIGITTE extradé d'Australie alors qu'il y préparait un attentat. On trouve également parmi les convertis des individus issus de milieux plus favorisés, sans le même déterminisme social, mais qui croient trouver dans l'islamisme radical une remède à leur mal de vivre. Il est remarquable à cet égard qu'un certain nombre de ces convertis aient auparavant fréquenté des mouvements d'Extrême Gauche, notamment trotskyste¹⁹. Le caractère radical du projet politique, car c'est également cela, son côté utopique, la méthode révolutionnaire, l'action directe sont autant de points communs, avec en plus, cerise sur le gâteau, une dimension transcendante et métaphysique.

Tous ces types offrent en commun une frustration et une recherche d'identité, et l'Islam fondamentaliste leur offre le cadre auquel ils aspirent.

Ce cadre est fait de règles morales, d'abord, dont les a privés une société permissive. Ces règles morales se déclinent en des rites et interdits structurants

¹⁷ Cette donnée apparaît notamment clairement dans les conclusions du séminaire sur le recrutement des terroristes tenu à l'Institut Royal des Relations Internationales de Bruxelles le 25 mars 2004.

¹⁸ Ces deux frères Jérôme et David, ont été impliqués dans la préparation et la commission d'attentats terroristes en Europe, l'un aux Pays Bas, et l'autre dans les attentats de Madrid, son nom apparaissant dans le carnet d'adresse d'un des auteurs.

¹⁹ Un certain nombre de cas ont été constatés par les unités de gendarmerie.

qui leur procurent notamment une hygiène de vie. Cet aspect est tout à fait important puisqu'il concourt à rendre aux adeptes l'estime de soi. Si l'islamisme n'est bien entendu pas la seule sensibilité religieuse à proposer ce projet libérateur, il faut bien constater que c'est dans certains milieux la plus accessible, voire la seule. Cela est particulièrement sensible dans le milieu carcéral.

Une identité et une appartenance communautaire. Dans l'Islamisme, on entre dans une communauté sans frontière, et on peut faire l'expérience d'une véritable fraternité internationale. Les réseaux islamistes mettent en œuvre matériellement ce qui pour de nombreux musulmans n'est qu'un but à atteindre ou un mythe. Il ne faut pas sous estimer l'impact que peut avoir l'expérience de cette solidarité proprement métanationale, notamment lors du voyage initiatique vers le djihad. L'islamisme transcende effectivement les frontières nationales, et donne corps au mythe de l'âge d'or de la communauté originelle des premiers califes.

La valorisation personnelle. D'abord par le biais d'un projet positif ; il s'agit de lutter pour une juste cause, soulager des victimes. Il a été montré que la propagande islamiste s'appuie beaucoup sur des images d'exaction en Tchétchénie, au Cachemire, dans tous les lieux de destination du djihad. L'islamisme permet également l'accès au savoir, aux études supérieures, fussent-elles coraniques, car elles donnent accès à l'intelligence globale du monde.

Enfin il y a la logique contestataire, le rejet actif d'une société qui ne les a pas reconnus. A ce titre, la pratique de l'anathème (takfir) est un dénominateur commun des mouvements salafistes.

Dans ce contexte, la marginalisation sociale joue comme un catalyseur, en favorisant notamment l'audience de mouvements associatifs islamistes, eux-mêmes vecteurs de communautarisme

3.2.5. De la conversion à l'action

Qu'un jeune homme soit mur pour le djihad ne suffit pas à en faire un combattant. Pour ce faire, il doit rentrer dans un processus de recrutement et de formation.

La première phase est une phase de réislamisation ou de conversion. Les vecteurs peuvent être très divers :

le plus « productif » est sans doute le TABLIGH, mouvement piétiste qui se manifeste en France de façon de plus en plus visible, et qui est parfois comparé aux « témoins de Jéhovah » de l'Islam. Ses zéloteurs se déplacent dans les zones à islamiser ou à réislamiser par groupe d'une petite dizaine de prêcheurs, et vont directement au contact d'une jeunesse désœuvrée. Ce mouvement forme ensuite ses recrues par un cursus proche de celui de certaines sectes, avec différents stades initiatiques. Si le TABLIGH n'est pas en soi un mouvement terroriste, il constitue néanmoins un premier pas pour une proportion importante de jeunes « djihadistes ».

Les liens familiaux et amicaux constituent également souvent la porte d'entrée vers la lutte armée. Le cas le plus célèbre est sans doute celui du réseau BEN CHELLALI de la banlieue lyonnaise, dans lequel frères et amis constituent des recrues naturelles. La solidarité de quartier est un vecteur puissant, et est une des raisons qui expliquent la présence de plus en plus sensible de jeunes d'origine chrétienne.

Les mosquées salafistes, plus ou moins contrôlées, sont des lieux « normaux » de recrutement, comme le montre l'exemple, désormais médiatisé, de la salle de prière de CLAMART, en banlieue parisienne, autour de laquelle s'est articulé le réseau de soutien aux assassins du commandant MASSOUD²⁰.

Les « vétérans » du djihad constituent un attrait certain pour la jeunesse. De retour de la « zone des opérations », ceux-ci ont une aura et un prestige qui en font des exemples naturels et des modèles à imiter. Le dealer n'est plus le seul personnage de référence de la banlieue.

Il faut enfin mentionner le milieu carcéral. Comme le montre l'étude du sociologue KHOSROKAVAR²¹, la prison est un lieu privilégié d'islamisation ou de réislamisation. Cette situation est liée au fait que les détenus, renvoyés à eux mêmes cherchent à la fois un sens à leur vie et un soutien moral et matériel. L'Islam radical, bien implanté et organisé dans les prisons, fournit une réponse

²⁰ Ces faits ont été mis en exergue lors de la médiatisation de l'affaire Willie BRIGITTE (cf L'EXPRESS du 27/11/2003)

²¹ Fahrad Khosrokavar « L'Islam dans les prisons » Paris BALLAND 2004

à ces besoins, avec une entraide, une hygiène de vie, et une explication globale du monde. C'est dans ce cadre, entre autres djihadistes célèbres, qu'a été recruté à Londres Richard REID, qui s'est par la suite illustré dans la tentative d'attentat à la chaussure piégée contre le vol Paris Miami. A l'issue de leur peine, les nouveaux convertis sont suivis par les différentes associations, qui battent le fer tant qu'il est chaud.

Après la phase de réislamisation, ou phase idéologique, intervient le parcours djihadiste, parcours initiatique qui constitue l'antichambre du terrorisme. La destination finale varie au gré de la situation internationale, de l'AFGHANISTAN, qui fut le creuset, jusqu'à l'IRAK, en passant par la TCHETCHENIE, le CACHEMIRE et la BOSNIE.

Pendant plusieurs années, le parcours classique passait par le PAKISTAN et l'AFGHANISTAN. L'invasion de ce pays par les forces de la coalition a mis un terme à cette filière, qui s'est réorientée vers de nouveaux circuits, parmi lesquels les BALKANS ;

Si le combat est le but ultime, le circuit passe nécessairement par des centres de formation, et des camps, où les candidats reçoivent un complément de formation idéologique et une formation militaire. C'est à cette occasion que s'effectue une sélection selon les dons et la motivation des candidats, et selon le type de camp.

Après l'expérience du combat, ou de la vie au « front », s'effectue le retour vers la métropole d'origine. Les jeunes « initiés » sont alors prêts à basculer dans le terrorisme. C'est à ce moment qu'ils abandonnent pour la plupart leur aspect islamiste et troquent la barbe et la djellabah pour l'aspect du « dealer » occidentalisé. Ils s'investissent alors dans la propagande, le soutien logistique aux combattants, les activités de financement, la plupart du temps par le biais de la délinquance, et bien sur pour certains la préparation d'attentats.

La menace islamiste envers la paix sociale n'est donc pas illusoire dans notre pays, en particulier avec des références de plus en plus fréquentes dans le discours de ces mouvements à la situation en Palestine. Si l'antisémitisme n'est pas le mode d'action dominant des terroristes islamistes, il n'en est pas moins

de plus en plus fréquent. De la synagogue de Djerba à la communauté juive de Casablanca, le choix des cibles est souvent explicite.

CONCLUSION

A l'analyse des incidences du conflit israélo palestinien sur la sécurité intérieure française, il apparaît que celui-ci représente un enjeu majeur pour la France, ne serait-ce qu'en terme de paix civile. Pour reprendre les termes d'Elie Barnavi, ancien ambassadeur d'Israël en France le conflit du Proche Orient est le détonateur d'une crise dont les causes sont endogènes.²²

Toute tentative de retrouver durablement une paix sociale, au-delà de la simple relation entre les communautés juive et musulmane, passe donc par un travail sur les deux aspects : le problème profond du déficit d'intégration sociale des musulmans, et le problème symbolique du conflit israélo palestinien.

Si la diplomatie française, à l'instar de celle de l'Union Européenne, est particulièrement active dans la zone, à l'évidence impliquée de façon dynamique dans les tentatives de règlement, elle ne peut prétendre peser significativement sur les événements si elle est perçue par une des parties comme partielle, ce qui est le cas actuellement. Il est donc nécessaire, dans un souci de stricte efficacité que la politique française soit perçue localement comme équilibrée, ce qui passe certainement par un effort pédagogique.

La question de l'intégration de la communauté musulmane est manifestement à la fois moins sensible à court terme, mais plus lourde d'enjeux et plus difficile, puisqu'elle place la société française devant un échec, ou au moins un dysfonctionnement de son modèle d'intégration. La solution peut être dans la redéfinition des rapports entre l'Islam et la société, en particulier quant au rôle de l'Etat. Elle passe également, en toute hypothèse par une intégration économique d'une population qui cumule les handicaps et les critères d'hétérogénéité dans la société française.

²² Interview à « l'événement du jeudi » 29 juillet 2004

Si le Quai d'Orsay ambitionne de mener une politique équilibrée, il faut bien constater qu'elle n'est pas perçue ainsi du côté israélien. De nombreux incidents émaillent en effet les initiatives diplomatiques de la France dans la région. Selon M.Pierret, qui fut ambassadeur de France auprès d'Israël, la politique de la France est perçue dans ce pays comme un soutien sans faille à la cause palestinienne. La crise irakienne a donné un tour nouveau à ce sentiment avec une accentuation d'une simplification symbolique des positions, la France étant regardée comme l'alliée des arabes qu'ils soient irakiens ou palestiniens, et l'adversaire des Etats-Unis et de leur allié israélien.

Or, pour influencer sur un processus bilatéral, il faut avoir l'oreille des deux parties. Force est de constater qu'aujourd'hui la diplomatie française n'a plus guère d'influence sur le gouvernement israélien, qui a au contraire tendance à prendre le contre-pied de ses positions. L'incident de juillet 2004, quand M. Sharon a appelé les juifs de France à émigrer est à cet égard significatif d'une crispation des positions, quelle que soit par ailleurs la pertinence de la déclaration. Pour autant, l'intérêt pour la France de voir se résoudre le conflit demeure. Il est donc nécessaire que la France fasse au moins un effort de pédagogie pour donner à sa politique une perception plus équilibrée, afin de retrouver l'oreille des autorités israéliennes, et par là de retrouver une chance de peser dans le règlement du conflit.

D'autre part, puisqu'il faut bien constater l'image d'une France critique pour le moins envers la politique israélienne, cette position tend à renforcer l'image négative de l'Etat juif en France, en particulier dans la population musulmane. Il est donc probable que la position même du gouvernement français contribue, certes indirectement et involontairement, à entretenir l'équation : politique israélienne inique, juifs spoliateurs ; par là même, le paradoxe est de voir se développer cet effet pervers qui est de participer à la dynamique de la tension entre les communautés.

Si la nécessité pour la France de s'impliquer dans la recherche d'une solution au Proche Orient ne fait pas de doute, le fait de supprimer le « détonateur » ne fera que réduire les risques d'explosion. Le défi auquel est confronté la France est beaucoup plus large, c'est celui de l'intégration sociale de sa population musulmane. Qu'il s'agisse d'antisémitisme ou de terrorisme,

le terreau est le même, et il n'est pas virtuel. Cette intégration se pose à plusieurs niveaux, essentiellement le niveau religieux et culturel, et le niveau économique. Cette question dépasse au demeurant la seule communauté musulmane pour atteindre l'ensemble du modèle social français.

Plus qu'avec les précédentes vagues d'immigration, le défi à relever est important. S'il existe en France une communauté musulmane depuis le début du XX^{ème} Siècle, l'arrivée massive d'immigrants musulmans date de l'après Deuxième Guerre Mondiale, et s'est accéléré avec les années 1960 et 1970, en particulier avec le regroupement familial, qui a permis à une importante population de faire souche. L'arrivée de la majorité des musulmans est donc récente et massive. La différence de ces arrivants par rapport aux précédents ne tient pas dans l'importance numérique de la communauté, mais dans son particularisme culturel, dans lequel l'Islam tient une part essentielle.

La société française se trouve ainsi confrontée à un véritable défi dont l'objet est de donner une place claire et suffisante à la religion musulmane en tant que telle. Dans ce domaine, l'Etat a un rôle privilégié à jouer, conformément à l'usage républicain mais aussi à la tradition musulmane

La vraie réponse se trouve peut-être dans la redéfinition globale des rapports de l'Etat et des religions. L'exemple turc montre qu'une société musulmane peut digérer la séparation du spirituel et du temporel sous certaines conditions. Or, la laïcité en France, qui est née de l'anticléricalisme, demeure vécue par bon nombre de musulmans comme agressive. Il faut sans doute redéfinir un cadre législatif par lequel l'Islam trouve un statut et l'Etat un contrôle.

La mise en place du Conseil Français du Culte Musulman, ainsi que des conseils régionaux, est une initiative salubre, puisqu'elle donne pour la première fois aux pouvoirs publics un interlocuteur légitime. Pourtant, comme le souligne son président Dalil Boubakeur²³, la montée en puissance des islamistes au sein des conseils menace à terme leur représentativité. A l'avenir, la représentativité des conseils supposera sans doute de nouveaux modes de désignation dans lequel les autorités administratives auraient leur mot à dire.

²³ Intervention au CID le 6 décembre 2004

Dans le domaine normatif, l'Etat ne peut sans doute plus se désintéresser de certaines activités, en particulier la formation des imams et la certification de la viande hallal, qui ont été investis progressivement par des associations islamistes depuis les années

Il est peut-être nécessaire de constater que la laïcité dans sa forme française n'est pas adaptée à un pays dans lequel l'Islam est devenu la deuxième religion.

Le modèle français d'intégration passe traditionnellement par l'école. Or l'école française traverse une crise profonde, d'autant plus grave qu'elle exerce sa mission dans des zones « difficiles », c'est-à-dire pour l'essentiel les zones de concentration de la population musulmane. La « spécialisation » sociale des banlieues conduit à un détournement de la carte scolaire. La probabilité de mixité sociale, et donc d'apprentissage par mimétisme, est de ce fait de plus en plus faible. Faute de pouvoir renverser une tendance lourde, il est peut-être opportun dans ce domaine également de favoriser l'émergence d'écoles privées de qualité qui viendraient réintroduire la concurrence. L'aide des pouvoirs publics pourrait prendre la forme de conseil, voire, sous réserve de définition d'un nouveau cadre légal, d'aides financières.

La France ne peut donc ignorer le conflit israélo palestinien, à la fois icône et détonateur de ses principaux déséquilibres sociaux. La résolution de ce conflit est pour notre pays à la fois une nécessité morale et pratique, et l'occasion d'observer un formidable laboratoire de cohabitation de cultures.

Jamais sans doute, la Méditerranée n'a été si étroite.